

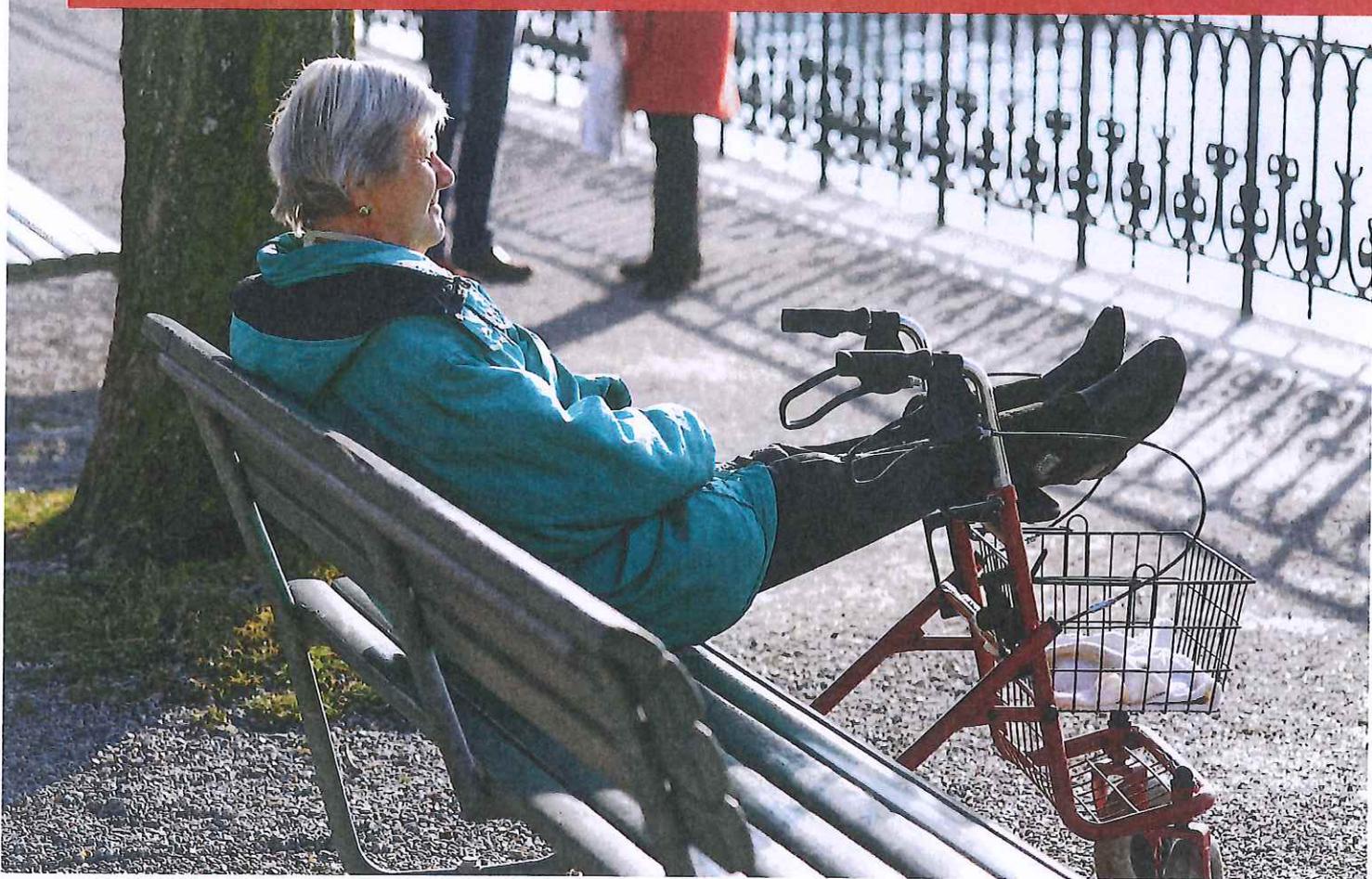
Ma commune est-elle conviviale pour les personnes âgées?

Critères et questionnaire d'auto-évaluation à l'usage des responsables politiques,
autorités, administrations, prestataires de services et de la population
Edition 2012



Schweizerische Gesellschaft für Gerontologie
Société Suisse de Gerontologie
Società Svizzera di Gerontologia

SGG SSG



L'accueil commence chez vous

Comment vivez-vous la convivialité de votre commune? Vous pouvez le savoir aussi simplement que rapidement. Au moyen d'un catalogue de questions étendues et d'un instrument subtil d'évaluation. Systématique, adapté à la Suisse et modulable pour votre commune, il vous permet d'évaluer la situation d'aujourd'hui.

Comment fonctionne-t-il?

Vous demandez à différentes personnes de remplir le questionnaire ci-joint séparément. Par exemple, des seniors, des proches, des employés communaux, des prestataires de service, des responsables politiques. Plus vous interpellez des groupes de population différents, plus les résultats seront différenciés.

Ce que vous en tirez

Pratique, le tableau d'évaluation vous permet d'apprécier la situation de votre commune telle que la voient les personnes interrogées. L'instrument offre une base de discussion pour les décideurs et les milieux intéressés. Les résultats proposent directement des mesures propres à définir votre politique de vieillesse à venir, à remédier aux lacunes et appliquer des mesures concrètes.



Contexte

OMS: checklist des Villes amies des âgé-e-s 2007

La politique de vieillesse est un sujet transversal complexe. Répondre à cette complexité représente un véritable défi quand il s'agit de prendre des mesures concrètes. En 2007, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un projet réalisé avec 33 villes du monde entier a cherché un dénominateur commun et dressé une liste de contrôle (checklist) en vue de simplifier l'élaboration d'une politique de vieillesse. Se fondant sur sa conception du vieillissement actif, l'OMS y décrit très concrètement quelque 140 critères répartis en huit chapitres. Elle précise que cette liste ne sert pas à définir des priorités.

Depuis 2010, l'OMS a encore développé cette approche, en mettant de nouveaux accents sur le parrainage et la continuité des améliorations.

La politique de vieillesse à la Société Suisse de Gériatrie

La SSG bénéficie d'une riche expérience et de solides connaissances en politique de vieillesse. Fondé en 1990, le Groupe de travail Politique de vieillesse en réseau SSG a élaboré en 1993 avec l'Université de Fribourg le guide *Entwicklung Altersleitbild* (Développement des objectifs vieillesse, non traduit). Quelques communes l'ont appliqué avec succès, d'autres n'ont pas réussi. Le groupe a alors entrepris d'analyser systématiquement les facteurs de succès, ce qui a conduit en 2004 à l'élaboration du manuel *La mise en œuvre des politiques de la vieillesse*, puis l'année suivante à la constitution du *Réseau des coordinateurs pour personnes âgées* qui ne cesse de se développer. Les professionnels échangent leurs réalisations et profitent des expériences venues d'ailleurs.

Les critères de la SSG

A l'initiative d'un membre romand qui connaissait le projet de l'OMS *Villes amies des âgé-e-s*, les membres du Réseau se sont mis à l'ouvrage en 2009. Ils ont examiné dans quelle mesure la liste de contrôle de l'OMS pouvait s'adapter au contexte helvétique et quelles in-

citations paraissaient les plus prometteuses pour les communes, telles par exemple:

- un label
- un certificat
- une liste de contrôle
- l'attribution d'un prix

Les premières tendances n'ont pas tardé à se dessiner, et le congrès de la SSG s'en est préoccupé à l'automne 2009. Les protagonistes se sont mis d'accord sur ce qu'impliquait la participation dans la démarche de l'OMS et qui était devenue la norme de la SSG. Cette dernière mit sur pied un partenariat stratégique avec *Pro Senior Berne* et demanda à ce *Forum bernois de la vieillesse* de collaborer au groupe-pilote. Celui-ci donna mandat à un groupe d'experts d'élaborer les critères de la SSG tels que présentés ici, y compris le mode d'emploi et l'instrument d'évaluation.

Pourquoi une démarche propre ?

La liste de contrôle de l'OMS n'est pas utilisée seulement dans les pays industrialisés. Des préoccupations y jouent un rôle important qui pourtant vont de soi dans les communes de Suisse (approvisionnement en eau, existence de cimetières). Ou alors apparaissent d'autres sujets que la loi règle déjà dans notre pays. D'autres dimensions importantes, par leur présence de longue date dans l'expérience de la SSG, manquent totalement dans le travail de l'OMS. On les retrouve dans le chapitre nouvellement introduit «Soutien de la commune». Les communes y trouvent un champ d'action dans lequel elles peuvent intervenir directement.

De l'idée à sa concrétisation les obstacles sont nombreux. Afin d'en faciliter la mise en œuvre, l'OMS a formulé ses critères de manière très concrète sous la forme d'exigences. Le groupe d'experts de la SSG poursuit les mêmes objectifs que l'OMS; mais il a choisi une autre approche: au lieu de s'assurer que tout a été fait (comme, par exemple, *les bandes jaunes des passages protégés sont-elles antiglisse?*), il s'intéresse davantage au point de vue de la personne âgée: *comment puis-je me rendre de A à B en toute sécurité? A Herisau, on ne répondra pas de la même manière à*

cette question qu'à Genève. Le questionnaire en donne des exemples dans la rubrique *Ce qui peut signifier*. Une place réservée aux réponses ouvertes suggère que d'autres solutions existent selon les lieux:

OMS

Les rues/routes disposent-elles de passages protégés ou de passages supérieurs adéquats, antiglisse, judicieusement répartis qui permettent aux piétons de traverser en toute sécurité?
Satisfaisant/insatisfaisant

SSG

Puis-je en tant que personne âgée me déplacer en toute sécurité dans la circulation?

Ce qui peut signifier:

- les trottoirs sont en bon état
- le réglage des feux de circulation laisse suffisamment de temps pour traverser la rue
- piétons et vélos circulent séparément
- il y a suffisamment de pistes cyclables dans le village, le quartier, aux alentours de mon logement
- autres solutions dans notre commune: _____

Critères de la SSG comparés à la liste de contrôle de l'OMS

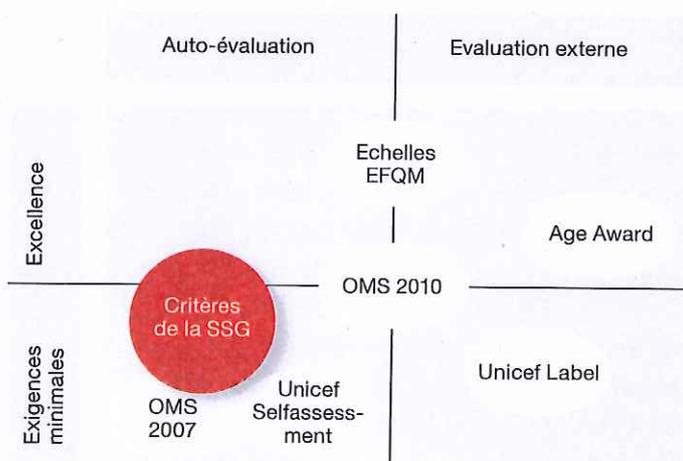
En cours de route d'autres bons arguments sont venus justifier notre démarche propre. La complexité des sujets transversaux implique qu'il est souvent difficile d'en isoler certains éléments, parce qu'ils restent liés de diverses manières à des préoccupations voisines. On le remarque dans la liste de contrôle de l'OMS par le fait que certaines questions reviennent de manière récurrente en différents endroits. Ces doublons sont voulus. Ils permettent de considérer chacun des huit chapitres de la liste pour soi-même, tout en restant relié aux autres sujets. Ces doublons augmentent le volume de la liste et en réduisent la vue générale.

Au moment de l'adaptation, on a supprimé tous les doublons, ce qui a permis de réduire de 144 à 37 le nombre des critères que l'on a finalement groupés en 25 critères d'évaluation. Cette simplification a réduit substantiellement le volume du travail. On perçoit plus facilement la globalité de tous ces critères. On n'en dissimulera pas pour autant l'origine, puisque l'on a repris les huit chapitres de la liste de l'OMS. Mais pour les raisons évoquées ci-dessus, on les a complétés d'un neuvième chapitre.

Méthode

Elle repose sur la capacité de la commune de s'évaluer elle-même, au contraire d'un jugement venu de l'extérieur. Les initiatives locales et la participation de la population âgée bénéficient d'une meilleure appréciation qu'un jugement établi sur une base unitaire. On a renoncé délibérément à un possible classement au profit de la participation. La comparaison reste possible avec soi-même.

Le graphique ci-dessous situe les critères de la SSG par rapport à d'autres instruments: label de l'UNICEF *Commune amie des enfants*, checklist de l'OMS 2007, Autoévaluation de l'UNICEF *Commune amie des enfants*, Age Award (Prix de la vieillesse), Appréciation continue des processus d'amélioration (Echelles EFQM), élaborée par la Fondation européenne pour la gestion de la qualité, *Villes amies des aîné-e-s* OMS 2010.



Critères de la SSG en comparaison avec d'autres instruments

L'auto-évaluation se reconnaît aussi dans le langage utilisé. Toutes les questions partent du sujet et nécessitent une réponse reflétant le point de vue de la personne âgée. Même les collaborateurs plus jeunes des services administratifs, les professionnels de la vieillesse, les responsables politiques doivent se poser les mêmes questions: «Comment puis-je considérer cette question du point de vue de la personne âgée?»

Terminologie

En anglais, l'OMS définit la *Ville amie des aîné-e-s* comme suit:

"An Age-friendly City is an inclusive and accessible urban environment that promotes active ageing."

La notion d'inclusion et d'accessibilité intéresse aussi les milieux d'handicapés. Dans ses discussions, le groupe d'experts a considéré qu'il s'agissait moins de l'âge selon le calendrier, mais bien davantage de certaines situations de vie en ce sens qu'elles compromettent l'autonomie.

L'autonomie, l'autodétermination arrivent au premier plan de la discussion. Rechercher une autonomie complète est illusoire; il importe tout autant de pouvoir accepter de l'aide (distinction entre autodétermination et autonomie). A remettre en cause aussi la représentation idéale de la solidarité et de l'entraide.

Une commune ne peut se montrer amie des aîné-e-s que si elle respecte les autres générations. Ce qui est utile aux déambulateurs rend aussi service aux poussettes. D'où l'idée de substituer le principe d'origine d'ouverture à la vieillesse à un intérêt pour les générations, idée finalement abandonnée au cours des discussions. Elle aurait consisté à traiter sur le même pied les préoccupations des enfants, des jeunes, des parents, des proches, des «actifs» et d'autres encore comparativement à celles de la population âgée. Or le vent de la politique souffle favorablement dans les voiles de ceux qui naviguent sous le drapeau de l'amitié pour la vieillesse.

La vieillesse est à considérer comme une notion relative sans référence à un groupe d'âge déterminé.

Réalisation

Il est possible de pratiquer l'auto-évaluation en groupe, sinon chaque personne remplit le questionnaire de son côté. Les démarches en groupe présentent l'avantage pour les participants d'attirer l'attention des uns et des autres sur un point qui leur aurait échappé. Ces groupes peuvent jouer un rôle important dans la réalisation des projets d'amélioration.

Une personne habituée à l'exercice devrait assumer la modération du groupe.

En toutes circonstances, il est recommandé de préparer soigneusement l'enquête dans la commune. La personne chargée de la modération aura intérêt à étudier à l'avance les questions le plus souvent soulevées (FAQ). Elle peut aussi remettre aux personnes à interroger la FAQ avec le questionnaire.

Notre expérience nous enseigne qu'il est nécessaire de respecter les points suivants:

- dans quelle mesure l'auto-évaluation est-elle représentative ?
- quels moyens matériels ont accompagné la modération et l'évaluation ?
- mode d'emploi en dix étapes
- questions le plus fréquemment abordées (FAQ)

Représentativité

Dans quelle mesure l'auto-évaluation est-elle représentative ?

Les tests ont montré en vue de la mise en application politique combien il était important de donner des indications sur la représentativité de l'auto-évaluation.

Sans se concerter, les personnes interrogées à l'occasion des tests étaient largement convaincues que les 25 critères définis par la SSG représentaient vraiment la réalité. Le catalogue mis à l'épreuve par l'OMS et retravaillé systématiquement par la SSG reflète bel et bien les bonnes dispositions de la commune à l'endroit de la population âgée, notamment après l'introduction d'une nouvelle manière de poser les questions et grâce à la possibilité d'adapter l'évaluation indépendamment de la grandeur de la commune.

Les opinions des personnes-tests divergeaient quant à la représentativité des personnes interrogées. Voilà qui ne surprend guère. La représentativité des résultats dépend très largement du nombre et du type des personnes qui ont donné leur avis. D'où cette comparaison: plus l'échantillon est représentatif, plus l'enquête prendra de l'importance et coûtera cher. Cependant, la méthode présentée ici s'appliquera à moindre frais à une plus petite commune et donnera une image tout aussi réaliste, pour autant que l'on prenne soin de respecter la constitution des groupes d'enquête. La méthode n'exclut pas toute contradiction ou divergence d'opinions. Ces différences d'appréciation montrent qu'il y a lieu d'agir et fournissent de précieuses indications quant aux mesures à mettre en place.

Matériel

Questionnaire

Il repose sur 37 sous-critères avec chacun une question introductive. Ces références autorisent une auto-évaluation systématique de la convivialité de la commune dans la perspective de la personne âgée. Ces références sont ramenées à 25 critères principaux qui servent à l'évaluation.

Table de l'évaluation

La table numérisée d'évaluation permet de saisir rapidement l'ensemble de l'auto-évaluation.

| | | Pondération SSG | Propre pondération | Résultats de - à | Auto- évaluation -2 -1 0 +1 +2 | Résultat pondéré |
|---|---|--------------------|-----------------------|---------------------|--------------------------------------|------------------|
| 1 | Espaces publics et bâtiments | | | | | |
| | Sécurité dans la circulation | 2.50 | 2.50 | | 2 | 5.00 |
| | Sécurité dans l'espace public | 2.50 | 2.50 | | 1 | 2.50 |
| | Confort et sécurité des piétons et piétonnes | 2.50 | 2.50 | | 2 | 5.00 |
| | Application des lois et règlements en vigueur | 2.50 | 2.50 | | -2 | -5.00 |
| | | 10 | | 10 -20 à +20 | | 8 |
| 2 | Transports | | | | | |
| | Transports publics | 5.00 | 5.00 | | -2 | -10.00 |
| | Transports privés | 5.00 | 5.00 | | -1 | -5.00 |
| | | 10 | | 10 -20 à +20 | | -15 |
| 3 | Habitat | | | | | |
| | Offre et types de logements | 10.00 | 10.00 | | 1 | 10.00 |
| | | 10 | | 10 -20 à +20 | | 10 |
| 4 | Participation à la vie sociale | | | | | |
| | Conditions cadres des activités et des manifestations | 5.00 | 5.00 | | -1 | -5.00 |
| | Type de prestation | 5.00 | 5.00 | | 0 | 0.00 |
| | Prévention de l'isolement social | 5.00 | 5.00 | | 1 | 5.00 |
| | | 15 | | 15 -30 à +30 | | 0 |
| 5 | Intégration sociale et respect | | | | | |
| | Images de la vieillesse | 10.00 | 10.00 | | 1 | 10.00 |
| | | 10 | | 15 -30 à +30 | | 10 |
| 6 | Activité lucrative, bénévolat et fonctions honorifiques | | | | | |
| | Activité lucrative des personnes âgées | 5.00 | 5.00 | | 1 | 5.00 |
| | Bénévolat (in)formel | 5.00 | 5.00 | | 2 | 10.00 |
| | | 15 | | 10 -20 à +20 | | 15 |
| 7 | Communication et information | | | | | |
| | Informations importantes pour les personnes âgées | 7.50 | 7.50 | | 0 | 0.00 |
| | Accessibilité des Informations | 7.50 | 7.50 | | 0 | 0.00 |
| | | 10 | | 10 -20 à +20 | | 0 |
| 8 | Services de santé | | | | | |
| | Prestations ménagères, sociales et de soins | 2.50 | 2.50 | | 2 | 5.00 |
| | Home et établissements médico-sociaux | 2.50 | 2.50 | | 2 | 5.00 |
| | Coordination des services de santé | 2.50 | 2.50 | | 2 | 5.00 |
| | En cas d'urgence | 2.50 | 2.50 | | 2 | 5.00 |
| | | 10 | | 10 -20 à +20 | | 15 |
| 9 | Soutien de la commune | | | | | |
| | Politique de vieillesse | 1.67 | 1.67 | | -1 | -1.67 |
| | Sensibilisation et promotion | 1.67 | 1.67 | | 1 | 1.67 |
| | Procédures administratives | 1.67 | 1.67 | | 1 | 1.67 |
| | Formation des employés | 1.67 | 1.67 | | 2 | 3.33 |
| | Obstacles financiers | 1.67 | 1.67 | | 2 | 3.33 |
| | Autour de la mort | 1.67 | 1.67 | | 2 | 3.33 |
| | | 10 | | 10 -20 à +20 | | 12 |
| | Total | 100 | Total | 100 | | |

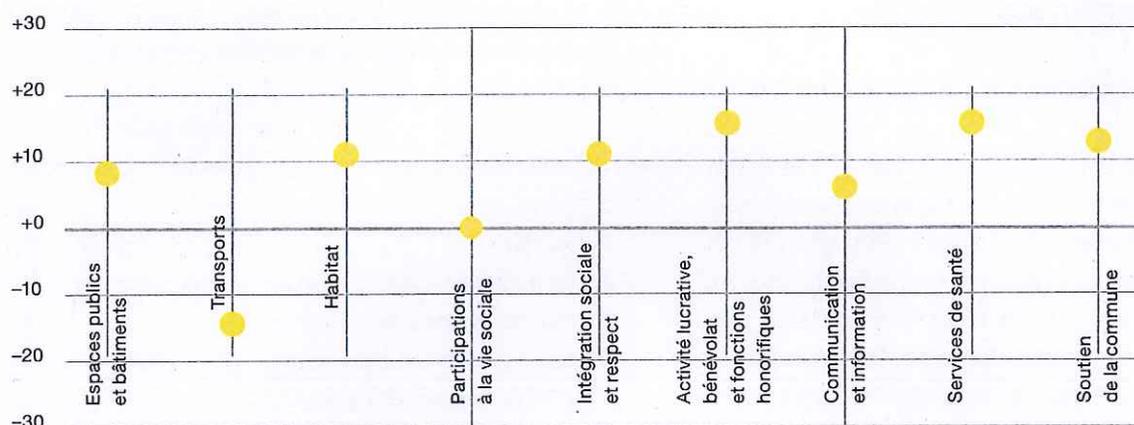
Table de l'évaluation avec pondération adaptable des critères

Exemple: on a interrogé dix personnes. En moyenne, au chapitre 4 intégration dans la vie sociale, elles ont donné les notes -1, 0 et 1 respectivement aux trois critères; ces trois valeurs sont reportées dans la colonne auto-évaluation. On peut y indiquer des valeurs avec une virgule.

La pondération par la SSG du chap. 4 porte sur 325 %. Si nécessaire, la commune peut introduire sa propre pondération en fonction de ses besoins. Il s'agira alors d'ajuster les autres indices pour aboutir au total de 100 %. Si tel n'est pas le cas, la case deviendra rouge et l'écriture blanche jusqu'au rétablissement du total à 100 %.

La valeur tirée de l'auto-évaluation (par ex. -1) est multipliée par l'indice de pondération correspondant (par ex. 5.00). Le résultat apparaît dans l'avant-dernière colonne (par ex. -5). Dans l'exemple du chap. 4, les valeurs des trois sous-critères additionnées donnent 0 pour le chapitre, chiffre qui apparaît dans la dernière colonne. Un code lumineux permet de conserver une vue générale: rouge en dessous de -5, orange autour de 0, vert au dessus de 5.

La synthèse des résultats des neuf chapitres donne lieu à un profil comme le montre le graphique ci-dessous.



Profil de la convivialité communale

Dé

Les neuf chapitres du questionnaire sont intimement liés entre eux, comme le montre ce dé dépliant. Dans les travaux de groupe, il aide la modération à lancer la discussion en vue d'identifier les 37 sous-critères. Les surfaces du dé réversibles de plusieurs manières illustrent au moyen de photos typiques les principaux critères.

CD-ROM

Avec questionnaire, table de l'évaluation, FAQ



Instructions

1. Veillez à respecter les différents groupes de population à interpeller:
 - personnes âgées (conseil de seniors, échantillon de 60+)
 - prestataires de services (de la poste aux services à domicile)
 - responsables politiques
 - autorités, administration
2. Attirez l'attention de ces personnes sur les points suivants:
 - le questionnaire est conçu en vue d'une auto-évaluation; comme l'on se regarde face à son miroir, on observe sa propre commune. C'est pourquoi une auto-évaluation n'est jamais neutre
 - face à son image, on peut se montrer soit très critique, soit fort bien disposé. Voilà qui vaut aussi pour apprécier la convivialité de sa commune. La tendance à en donner une image avantageuse est selon notre expérience beaucoup plus répandue que le contraire
3. Les critères se réfèrent à un quartier, une commune, une ville. Observez à la première page du questionnaire sur quel territoire s'étend l'évaluation.
4. Quel âge avez-vous? Peu importe, efforcez-vous de répondre aux questions dans la peau d'une personne âgée.
5. Appréciez la convivialité de votre commune en fonction des 37 critères en utilisant les valeurs suivantes:
 - 2 = pas conviviale du tout**
 - 1 = plutôt peu conviviale**
 - 0 = neutre, «ne sait pas»**
 - +1 = plutôt conviviale**
 - +2 = très conviviale**
6. Utilisez la ligne laissée libre à la fin de chaque critère (*Autres solutions dans notre commune*) et la question 9.9 pour faire part de solutions locales créatives. La question 9.8 laisse de la place pour indiquer les lacunes.
7. Calculez la moyenne des réponses pour chacun des 25 critères. Reportez ces valeurs dans le tableau Excel à la colonne auto-évaluation.
8. Contrôlez la pondération. Les critères 4 et 7 ont une pondération plus élevée, car ce sont des critères-clés, selon le groupe d'expert de la SSG. En effet, ils ont un fort impact sur les autres critères ou subissent fortement leur influence:

| | |
|---|-------|
| 1 Espaces publics et bâtiments | 10 % |
| 2 Transports | 10 % |
| 3 Habitat | 10 % |
| 4 Participation à la vie sociale | 15 % |
| 5 Intégration sociale et respect | 10 % |
| 6 Activité lucrative, bénévolat et fonctions honorifiques | 10 % |
| 7 Communication et information | 15 % |
| 8 Services de santé | 10 % |
| 9 Soutien de la commune | 10 % |
| Total | 100 % |

Vous pouvez adapter la pondération à vos propres besoins, qu'il s'agisse soit d'une ville de 100 000 habitants, soit d'un quartier ou d'un village qui en compterait 1000.
9. Pour certains critères ou sous-critères les opinions se rejoindront en grande partie. Si un critère suscite un jugement unanimement négatif, il est nécessaire d'intervenir. En cas d'appréciations très différenciées, il vaut la peine d'analyser et de discuter en groupe ces divergences d'appréciation qui donneront ensuite de précieuses indications en vue des réalisations.
10. Efforcez-vous d'en tirer les mesures à prendre, surtout dans une perspective favorable à toutes les générations. Vous trouvez de nombreuses propositions dans l'élaboration le manuel *La mise en œuvre des politiques de la vieillesse*. Pour des échanges précieux et des discussions enrichissantes, engagez-vous dans le *Réseau des coordinateurs pour personnes âgées* de la SSG.

Liens

www.sgg-ssg.ch

Société Suisse de Gérontologie

www.prosenior-bern.ch

ProSeniorBern

www.alterspolitik.ch

Projet de recherche *Potentiels de développement dans les politiques communales de vieillesse en Suisse*

www.unifr.ch/geoscience

Université de Fribourg, Socio-Spatial Complexity Lab

www.urbaging.ch

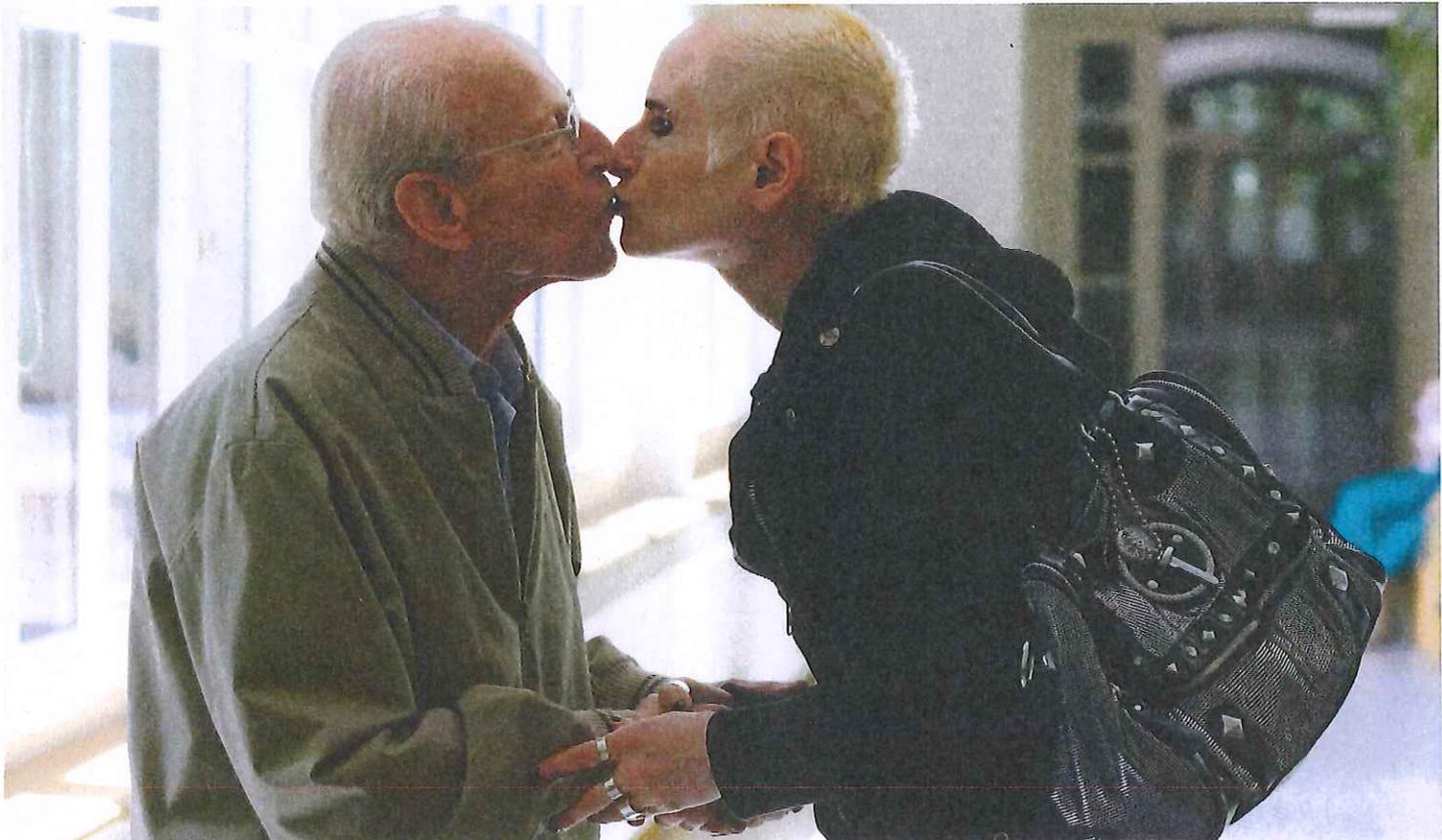
«Spazi pubblici a misura di anziani» Tessin (NFP 54)

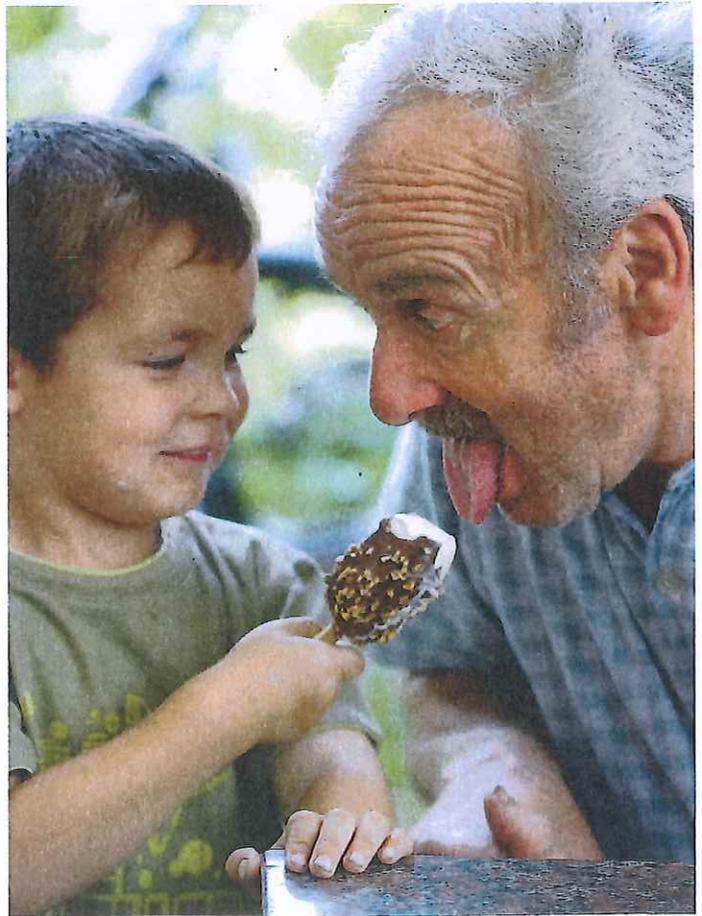
www.who.int/ageing

OMS, vieillissement

www.hindernisfrei-bauen.ch

Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés





Foire aux questions

Le nombre de sous-critères diffère grandement selon les différents critères. Logement n'a qu'un critère, alors que Soutien de la commune en compte six. Comment cette différence s'explique-t-elle ?

Le nombre de sous-critères ne signifie pas que le nombre équivaut au poids du critère. Le critère *Logement* a une pondération de 10 % et *Soutien de la commune* également.

Comment l'analyse scientifique du catalogue de critères est-elle assurée ?

Le catalogue de critères ne prétend pas à la scientificité. La base du catalogue est le travail de l'OMS et les critères développés pour les *Villes amies des aîné-e-s*. Cette approche pragmatique s'appuie sur le concept du vieillissement actif de l'OMS.

Les retours reçus lors du test des critères montrent que le questionnaire développé par la SSG est réaliste et aide à dégager une image de la commune et de sa convivialité pour les personnes âgées.

Est-ce que les critères de la SSG sont adaptés aux communes de toutes tailles ?

Deux spécificités en témoignent :

1. Le questionnaire vise les objectifs et non les moyens.
2. L'adaptabilité de l'échelle des valeurs.

Une commune de montagne se pose les mêmes questions qu'une ville. Exemple, la question 1.4 : «*Est-ce que l'environnement est organisé de façon à ce qu'il m'encourage dans mes activités (à sortir dans les lieux publics, etc.) et que je ne sois pas gênée dans ma mobilité, en tant que personne âgée ?*» Pour la commune de montagne, cela peut signifier que la neige est déblayée de façon adéquate. Pour la ville, par exemple, qu'il y ait suffisamment de parcs attractifs et d'autres espaces publics adaptés.

Pourquoi une commune devrait-elle se montrer conviviale pour les personnes âgées ? Cela ne mène-t-il pas à un afflux important de personnes âgées qui nécessiteront bientôt des soins ?

Nous vieillissons tous. Rester à l'endroit habituel est important pour la plupart des personnes. Financièrement, il s'agit également de repenser l'équation *vieux = pauvre*. En comparaison avec de nombreuses jeunes familles, beaucoup d'aîné-e-s s'en sortent nettement mieux.

«Je ne comprends pas cet exemple» :

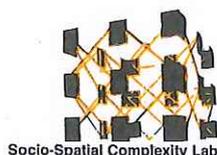
Les exemples illustrent uniquement les questions formulées de façon générale. Il n'est pas nécessaire de comprendre tous les exemples. Ils sont introduits par la phrase «ce qui peut signifier». La dernière ligne d'exemples est à compléter de la manière suivante : «*Autres solutions dans notre commune : _____* ».

Cette méthode montre bien qu'il s'agit d'exemples.

Impressum

Groupe-pilote, organisations partenaires, sponsors

 CareGuide®



 Schweizerischer
Gemeindeverband



Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



PRO SENIOR BERN

BERNER FORUM FÜR ALTERSFRAGEN



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Simone Gatti
Organisationsentwicklung
Projektleitung • Coaching



 Kanton Zug



Stadt Bern
Direktion für Bildung
Soziales und Sport

Edition et adresse de commande

Société Suisse de Gérontologie; www.sgg-ssg.ch; info@sgg-ssg.ch T 031 311 89 06

Direction du projet

Richard Züsli, conseiller médico-social

Groupe d'experts

Regula Blaser, collaboratrice scientifique,

Berner Fachhochschule (vieillesse, politique de vieillesse, relation entre générations, action sociale)

Esther Enderli, responsable vieillesse et générations, Eglise réformée Berne-Jura-Soleure

Simone Gatti, gérontologue

Marianne Gerber, directrice d'une entreprise sociale à la retraite

Bänz Müller, Municipal, chef des affaires sociales, Wohlen bei Bern

Robert Zimmermann, sociologue, théologien, aumônier en EMS, président du comité de Pro Senior Bern

Christina Zweifel, doctorante Université de Fribourg, Unité de géographie, laboratoire de la complexité socio spatiale

| | |
|--------------|--|
| Rédaction | Richard Züsli, Cham Thomas Schwander, Zürich |
| Relecture | Priska Vogt, Berne |
| Traduction | Jacques Dentan, journaliste, membre du comité de la SSG Christina Zweifel, Université de Fribourg |
| Graphisme | Thomas Schwander, Zurich |
| Fotos | Ursula Markus, Zurich |
| Mise en page | doppelrahm GmbH, Zurich |
| Impression | Rub Graf-Lehmann AG, Berne |

L'élaboration des critères et du questionnaire d'auto-évaluation répond au contrat de mandat conclu entre la SSG et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) au sens de l'art 101bis L'AVS.

© 2012 copyright Société Suisse de Gérontologie SGG SSG



Société Suisse de Gérontologie
Téléphone +41 (0)31 311 89 06
info@sgg-ssg.ch
www.sgg-ssg.ch

